

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 2

Artikel: Persistance du "grand chamboulement"
Autor: Ducotterd
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Persistance du «grand chamboulement» *

A peine le DMF eut-il annoncé, comme d'un coup de baguette magique, qu'il envisageait de réduire de 50 à 42 ans l'âge de servir du «simple» soldat (voir RMS 6/89) que le DFJP (Département fédéral de justice et police) laissait entendre qu'il en ferait de façon correspondante pour la protection civile.

Or, comme nous l'avons écrit ici, l'on ne saurait se dispenser de mettre au rancart 100 000 hommes sans transférer une partie des tâches de l'armée à la PC, tout particulièrement dans le domaine de la garde et de la protection d'installations vitales. (D'ailleurs, les calculs étant refaits, il s'agirait plutôt de 200 000! Bravo pour l'administration! Ne connaîtrait-elle pas ses dossiers?) Quant à cette réduction linéaire, elle appelle d'autres objections:

- Croit-on vraiment remplacer une telle perte sèche par davantage de mécanisation, etc., alors que l'on n'annonce en aucune manière une augmentation des moyens financiers?
- Ne serait-il pas plus judicieux de libérer sélectivement du service des gens devenus à l'évidence inaptes à leur engagement militaire?
- Faut-il poursuivre dans la voie d'un recrutement sélectif (comme s'il ne l'était pas, autrefois), en abandon-

nant le service complémentaire et en encombrant les unités de combat de soldats de seconde zone, qui ne feront que les affaiblir?

- Faut-il continuer de dépenser des centaines de milliers de francs de propagande annuelle afin d'assurer une relève du service féminin de l'armée, un effectif d'un peu plus de 100 personnes recrutées l'an passé? (Autant, pour les appâter, leur verser ces sommes sous forme de prime d'engagement!)

Bref, il nous semble que l'on nage dans le surréalisme. A commencer par ce que, pour faire face à la dénatalité, on veuille renoncer à huit classes d'âge! La logique n'est vraiment pas à l'ordre du jour.

Mais oui, mais oui. On peut «dégraisser» l'armée (comme si elle avait été grasse, auparavant)! A condition d'en réduire les missions. Par exemple, en la libérant du devoir d'entreprendre les combats dès la frontière, ce qui a un sens politique, sans doute, mais aucun sens du point de vue de saines opérations, économes des effectifs en vue du combat décisif. (Dit brutalement, veut-on à nouveau une armée si faible qu'elle doive n'envisager que la solution d'un Réduit?)

Il y a autre chose. Dites-nous, avant de réduire quoi que ce soit, combien de centaines de milliers d'hommes sont,

* Dans la série: Examen d'un anthrax

comme on dit pudiquement, assujettis au paiement de la taxe militaire? Notre calcul va vers les 400000, étant entendu que même pas 10% sont des occasionnels, donc des gens ayant obtenu le renvoi d'un service commandé à une autre année.

Si, d'un autre côté, force est de constater que près d'un quart des militaires incorporés compte parmi les cadres (du caporal de magasin au commandant de corps), on devra poser la question de l'égalité face au devoir de servir, en ne portant, comme il est décent de le faire, notre investigation que sur les ressortissants masculins.

(Il nous reste encore cette frange, bien étonnante dans sa foison, de gens qui, en âge de servir, en sont dispensés pour bien des raisons, sans même être astreints au paiement d'une taxe. Le CF, en tête, mais cela se comprend. Et bien d'autres, mais que le brave pékin ne comprend pas).

Au total, c'est déjà une solide proportion de Suisses qui manque sur les rangs. Quant aux officiers, on continue d'envisager de les obliger à servir jusqu'à un âge supérieur à celui de la troupe. – Et l'on veut nous faire accroire que l'on va s'efforcer de rajeunir le cadre? Bien sûr, un peu de cosmétique au départ, capitaines, majors, peut-être colonels, est-elle possible. Mais ensuite?

Non, cela est bien hâtif. On voit très bien par contre un pilote de char servir dans sa benne au-delà de 50-60 ans. Il le fait bien au civil sur son trax. On voit fort bien certains officiers rendre aussi longtemps d'insignes services. On voit mal par contre par quelle grâce l'officier demeurerait en général plus longtemps apte à servir que le soldat du rang? – Le cerveau se conserve-t-il plus longtemps frais que les jambes? Chez certains oui, on le concède, et chez d'autres c'est l'inverse!

On prône le changement. Mille fois d'accord, mais pas à la va-faire-vite, un changement purement optique et superficiel.

Nous ne voulons pas d'une répétition de 1970*. OÙ, à grands flonflons, on annonça une nouvelle armée, laquelle fut simplement celle de l'abolition de l'école de la maîtrise de soi. Veut-on vraiment poursuivre dans les mesures d'abandon, populaires sans doute, mais qui dissuaderont de plus en plus les jeunes à devenir cadres?

Nous y reviendrons dans un prochain fascicule.

Colonel EMG Ducotterd

* On ne le fit pas en 70 ou, du moins, à la dernière minute, laquelle ne leur permettait pas de réagir. Va-t-on consulter enfin les cantons, dont les troupes sont quasi majoritaires?